

COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009
Sous la présidence de M. Michel VIEILLEDENT

Présents : M. VIEILLEDENT Michel, Maire,
Mmes, BOUTEILLE Marie Chantal, CATHEBRAS Mireille, PANTEL Guylène,
PEDULLA Martine, RABIE Catherine, ROCOPLAN Andrée,
Mrs. BRESSIEUX Jérôme, COUBES Allain, JASSIN Jean Pierre, MOURGUES Fortuné,
PAULET François, SEVAJOL Francis, SEVAJOL François.
Absent excusé : M. PEYRE Jean Louis

M. SEVAJOL Francis a été élu secrétaire.

M. le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour une délibération du Conseil Municipal suite à l'affaire COMMUNE D'ISPAGNAC / PANTEL à Molines. Ce dernier ayant fait Appel au tribunal. Proposition acceptée à l'unanimité.

Affaire COMMUNE D'ISPAGNAC / PANTEL :

Suite à la déclaration d'Appel des époux PANTEL, les conseillers municipaux décident à l'unanimité de poursuivre cette procédure.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2008 :

Après un exposé détaillé des recettes et des dépenses de fonctionnement de la commune et de l'eau/assainissement, ces relevés faisant apparaître des comptes équilibrés et sains, ils sont acceptés à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Une vingtaine d'associations de la commune font une demande de subvention à la mairie. Le montant de celles-ci varie de 50 à 5500 €. Donc cette année le montant total s'élève à 21 700 €. Une répartition par rapport aux demandes et suivant les associations, ayant déjà été établie en commission des finances, après lecture, elles sont accordées à l'unanimité. A noter : Le syndicat mixte de Eaux Minérales de QUEZAC/ISPAGNAC finance le Feu d'artifice, subventionne le raid équestre et pour la dernière fois le comité des Fêtes de BLAJOUX .

VOTE DES BUDGETS 2009

Monsieur le Maire présente les projets de budgets primitifs 2009 :

Commune :

La section de fonctionnement s'équilibre à 1507 053.90 € et la section d'investissement à 1 288 917.64 €.

Eau/Assainissement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 221 914.07 € et la section d'investissement à 358 274.32 €.

Le Conseil Municipal vote ces budgets à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION ET MISE AUX NORMES DE L'ECOLE PUBLIQUE :

Suite à une première estimation des travaux à réaliser et vue le montant estimé, cette demande est reportée. Une étude plus approfondie s'impose, éventuellement les travaux pourraient se réaliser par tranches.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE COMMUNAL :

Un avant projet est présenté à l'ensemble des participants. Dans un premier temps, il concerne cinq petites structures dans plusieurs hameaux de la commune, entres autres le Four Banal de Voltulorgues, le Four de Lonjagnes, le Four des Cheyrouses, la Chapelle de Faux, la Citerne du Freycinel. Demande acceptée à l'unanimité.

INDENMITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE :

Une circulaire du 8 Janvier 1987 précisait qu'une indemnité été allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales. Il se trouve que la loi des finances pour 2009 a décidé de revaloriser cette indemnité. Le plafond de cette indemnité pour un gardien résident dans la commune s'élèverait à 468.15 €.

Approuvée et acceptée à l'unanimité.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU PAVILLON ET DU FOYER RURAL :

Suite à la signature du bail de transition pour le foyer rural, en attente du bail emphytéotique, une grille de tarifs concernant ces salles a été élaboré. Après une longue discussion, de manière à ce que ces tarifs soient accessibles à tout le monde et après vote, ces tarifs sont adoptés à la majorité, une abstention.

AVENANT CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N°16 :

Afin de terminer les travaux de cette voie, quelques aménagements complémentaires, vis-à-vis des riverains et de la voie elle-même sont à prévoir. Montant de ces travaux chiffrés à 6 567.24 TTC. Accepté à la majorité, deux abstentions.

MARCHE TRAVAUX ADDUCTION EAU POTABLE SUR LES VILLAGES DE MONTMEJEAN ET DE VOLTULORGUES :

Un projet estimatif de ces opérations établis par le cabinet FAGGE récapitule les travaux. Captage, réservoir, travaux sur les réseaux AEP et chaussées. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à lancer un marché en procédure adapté.

Accordé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Réalisation : Mise en place des socles bétons effectués pour les containers poubelles hors agglomération.

Les travaux en cours de réalisation au camping de la commune se déroulent comme prévus et devraient être terminés dans les délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23.45 H.